

La Sténographie à l'École Primaire

Parmi les questions pédagogiques à l'ordre du jour, il en est une qui doit intéresser vivement les membres du corps enseignant primaire: c'est celle de la sténographie appliquée à l'étude de l'orthographe.

Le moment d'examiner définitivement le procédé sténographique est d'autant plus opportun que le vieux procédé de la dictée orale est fortement battu en brèche.

Je me bornerai à indiquer les avantages de la traduction qui sont les plus nombreux, les plus importants et les plus immédiats.

La sténographie représente fidèlement tous les sons; si l'on aime mieux, elle est le *phonétisme graphié* tandis que la parole est le *phonétisme oral*. Ses caractères, au nombre de vingt-neuf, sont les signes de la géométrie: lignes droites horizontales, verticales, obliques, circonférences et portions de circonférences; il n'y a qu'un nom à donner à chacun d'eux, et il suffit de le connaître pour pouvoir traduire. C'est dire que cette écriture est tout ce qu'il y a de plus simple et que les enfants se l'assimilent facilement.

La *phonographie sténographique* ou *phono-sténographie* ne présente pas une forme erronée des mots comme la *phonographie alphabétique*, et, par conséquent, traduire la sténographie ou écrire sous la parole de quelqu'un, c'est faire exactement le même travail.

La sténographie ne change rien aux moyens que chaque instituteur emploie pour inculquer à ses élèves la connaissance de l'orthographe.

Sa supériorité sur les procédés usuels consiste en ce qu'elle permet de prendre toujours pour point de départ le *son (graphié)*, qu'elle évite la cacographie et la copie des devoirs de grammaire, la copie des énoncés de problèmes, des canevas de rédactions, etc., qu'elle remédie aux inconvénients de la dictée orale et qu'elle fait gagner du temps.

Les enfants commencent à traduire aussitôt qu'ils savent tracer les lettres ordinaires, c'est-à-dire vers l'âge de six ans et demi ou sept ans, et ils apprennent à lire couramment par le seul fait de la traduction. Cela se conçoit aisément, puisque l'écriture sténographique

est beaucoup plus simple que l'écriture usuelle.

Avant l'entrée en classe, le maître trace en phonographie, au tableau noir, les exercices destinés à l'étude de l'orthographe. Au moment de l'exécution, il les lit ou les fait lire et il les explique, autant qu'il le juge utile, sous le rapport des idées et de l'orthographe; puis lorsqu'il a effacé toutes ses explications écrites, il peut faire traduire oralement, c'est-à-dire épeler à la vue des *monogrammes sténographiques*. Les écoliers traduisent ensuite sur leur cahier.

Grâce à ce système, les devoirs de grammaire ne sont que la représentation phonographique du langage parlé et, pour les transcrire en écriture vulgaire, les élèves doivent porter leur attention sur tous les mots indistinctement. Ces devoirs ont une utilité égale à celle des dictées.

Il en est de même des données de problèmes, des sommaires de rédactions, etc., qui sont rendus profitables au point de vue orthographique.

Les dictées, étant préparées, sont plus fructueuses, car en traduisant, les enfants ont à la pensée la signification, l'espèce, le rôle, l'accord et l'orthographe des mots. De plus, ils ont la faculté de se renseigner dans leurs livres avant d'écrire et ils agissent avec une vitesse proportionnelle à leur dextérité et à leurs aptitudes. Ils font, cela va sans dire moins de fautes et ils écrivent avec un peu plus de soin; la correction matérielle en est d'autant plus facile et les explications qui l'accompagnent gravent plus profondément les mots et les règles dans leur mémoire.

La *dictée sténographique* permet au maître de se dégager plus souvent des divisions supérieures pour se consacrer aux débutants, si abandonnés ou confiés au gouvernement inexpérimenté des moniteurs. Réciproquement, pendant qu'il travaille avec les élèves les plus avancés, il peut occuper plus utilement les commençants.

La *version sténographique* peut être exécutée en dehors de l'école: c'est là un grand avantage pour la préparation aux examens et aux concours. L'instituteur n'a qu'à remettre à chaque candidat un recueil et à en indiquer la page: